

# ca infos

Le magazine de la Chambre d'Agriculture  
du Nord-Pas de Calais

## **EVENEMENT**

1<sup>er</sup> Forum des Opportunités,  
pour concrétiser ses  
débouchés

## **CLIMAT**

Agriculture et climat,  
quelles relations ?

## **OBJECTIF TERRE 0%**

En route vers une  
production éco-responsable

## **INNOVATION**

GEDA d'Avesnes le Comte :  
moins d'intrants, c'est  
possible !



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NORD-PAS DE CALAIS

## **DOSSIER**

# Temps fort pour les filières végétales régionales

## La parole à Jean-Bernard Bayard, Président de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

« Nous déplorons, souvent, et à juste titre, le regard critique que la société porte sur nos pratiques ainsi que les incivilités dont nous sommes régulièrement victimes (décharges sauvages, dégradations, usage abusif des chemins ruraux). Pour crédibiliser ce point de vue, il nous appartient aussi d'être le plus exemplaire possible. Ainsi, si nous voulons pouvoir continuer à traverser les villages avec nos matériels, nous nous devons de le faire, dès maintenant, avec toute la prudence requise.

De même, face à des réglementations de plus en plus strictes sur nos pratiques (épandage, gestion des déchets, utilisation des voiries...), n'encourageons pas, par des abus qui sont de plus en plus portés à notre connaissance, de nouvelles interdictions ou limitations de nos activités. La plupart des agriculteurs cultivent ces règles de bon sens et pratiquent le bon voisinage avec leurs concitoyens. Poursuivons dans cette voie. »

## Découvrez la nouvelle version du Guide de protection des Cultures

Diffusé à l'occasion des réunions « protection des cultures » organisées par les Groupes d'Etudes et de Développement Agricole (GEDA) en lien avec la Chambre d'Agriculture, le guide constitue une référence incontournable pour les producteurs. Simple d'utilisation, le document dresse un état des lieux de l'ensemble des produits de protection des cultures utilisables en France et mentionne ceux interdits voire limités dans leur utilisation. Si ce document simplifie et facilite l'accès aux informations réglementaires, il contient aussi de précieux conseils pour réduire l'usage de produits phytosanitaires et protéger autrement sa production. Attention, ce guide ne se substitue pas aux conseils des conseillers cultures mais apporte des informations utiles au quotidien.



Le guide est gratuit pour tout adhérent de GEDA. Vous pouvez le commander directement sur le site internet de la Chambre d'Agriculture, au tarif de 60€ TTC : [www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr/productions-vegetales](http://www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr/productions-vegetales)

## EuroDairy : un réseau pour la durabilité de l'élevage laitier



Le réseau EuroDairy a pour objectif de travailler sur la durabilité de l'élevage laitier européen. Financé par l'Union Européenne, ce projet de 3 ans (2016-2018), regroupant 14 pays et 20 partenaires, vise à accélérer le transfert d'innovations en créant des synergies entre éleveurs, experts et scientifiques, autour de quatre thèmes : l'utilisation efficiente des ressources, la biodiversité, le bien-être animal ainsi que la résilience socio-économique.

Les Chambres d'Agriculture des Hauts-de-France se sont engagées dans la démarche en construisant un projet complémentaire régional sur les thématiques : résilience des exploitations laitières et attractivité du métier d'éleveur. Le projet est basé sur le suivi de 8 fermes pilotes réparties sur l'ensemble des 5 départements des Hauts-de-France et représentant la diversité du contexte d'élevage régional. Ce travail, mené par les conseillers des Chambres d'Agriculture, est suivi par un groupe opérationnel en lien avec les autres groupes français et européens, afin d'échanger sur les avancements, les pratiques mises en place dans les autres pays, les outils utilisés...

Contact : Elisabeth CASTELLAN, [elisabeth.castellan@agriculture-npdc.fr](mailto:elisabeth.castellan@agriculture-npdc.fr)

## AGENDA

# 20 janvier

Forum des Opportunités

à Arras

# Jusqu'au 27 janvier

Exposition : les femmes du monde agricole pendant la guerre 14-18

à la Cité de l'Agriculture

# Du 25 février au 5 mars

Salon International de l'Agriculture

à Paris

## Une convention en faveur du développement de l'agriculture biologique

A Pro Bio et le Comité de Promotion, service de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais, ont signé leur première convention de partenariat, en vue de favoriser le développement et la structuration de l'agriculture biologique dans les territoires. L'accompagnement des acteurs et la promotion des filières auprès du grand public et des professionnels sont les axes forts de cette convention : ils seront mis en œuvre à travers des actions portées en commun durant l'année 2017.

Contact : 03 21 60 57 86

**25** Cela fait 25 ans que la Cité de l'Agriculture, constituée de 40 organismes au champ de compétences très large, est le moteur du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Nord-Pas de Calais. Un événement a permis de présenter un panel des actions menées et leurs résultats, le 4 novembre dernier.

Directeur de publication : J-B. BAYARD ;  
Rédaction et mise en page : service Communication de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais - décembre 2016 - BP-2016-31 ; Crédits photos : Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais - Laurent Salmon



140 bd de la Liberté, CS 71177  
- 59013 Lille cedex / 56 av.  
Salengro, BP 80039 - 62051  
St Laurent Blangy cedex  
tél. 03 21 60 57 57

# 1<sup>er</sup> Forum des Opportunités, pour concrétiser ses débouchés

>>> La Chambre d'Agriculture, via son Comité de Promotion, crée l'événement en organisant le 1<sup>er</sup> Forum des Opportunités, le 20 janvier 2017 à Arras.

## FORUM des Opportunités

RENCONTRES  
AGRICULTEURS  
ENTREPRISES

**G**ratuit et accessible à tous, cet événement est une première en Nord-Pas de Calais. Conçu pour les agriculteurs en quête de nouveaux débouchés, il a pour ambition de faciliter les échanges et de favoriser les relations commerciales. Une cinquantaine d'exposants est attendue pour l'opération : entreprises de l'agroalimentaire, coopératives, associations de producteurs, grossistes... tous à la recherche de nouveaux fournisseurs. Ce forum se présente comme une occasion de concrétiser ses projets et offre la possibilité de dialoguer en direct avec des professionnels de secteurs d'activité très variés : lait, viande, légumes, pommes de terre, céréales, énergie...

Pour accompagner les projets et répondre aux questions, des conseillers de la Chambre d'Agriculture seront également présents en vue d'apporter aux visiteurs des informations sur différentes thématiques liées à cette journée : l'installation en agriculture, la diversification et la méthanisation.

Pour Jean-Bernard BAYARD, Président de la Chambre d'Agriculture, « *il est important d'être en veille sur l'ensemble des questions politiques et sociétales qui font l'actualité, mais aussi des débouchés qui peuvent exister, tout comme des solutions de diversification* ».

Il ajoute qu'il est « *essentiel de savoir s'adapter dans un monde de plus en plus ouvert, il y a des opportunités à saisir. Organiser un tel événement, c'est permettre à des agriculteurs – fournisseurs de matières agricoles – de pouvoir rencontrer des responsables d'entreprises, qui selon leurs besoins sont en attente de produits et de marchandises, mais aussi de nouveauté. La Chambre d'Agriculture a l'ambition de toujours mieux accompagner le monde agricole dans son ensemble, de la façon la plus ouverte possible, et notamment lorsqu'il s'agit de créer des connexions facilitant la concrétisation des projets.* » ■



 Suivez l'événement sur notre page

### Le Forum des Opportunités, en bref :

**POUR QUI :** les agriculteurs et entreprises agroalimentaires du Nord-Pas de Calais

**QUOI :** 1 journée d'affaires où exposants et agriculteurs échangent et concrétisent leurs projets

**POURQUOI :** organisation d'un forum offrant la possibilité aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires de dialoguer et de déboucher sur un futur partenariat, dans une ambiance conviviale

**QUAND :** vendredi 20 janvier 2017 de 9h00 à 16h30

**OU :** Salle Orfèvre-Tisserand, Avenue du Maréchal Leclerc 62000 Arras

**PRATIQUE :** accès libre et gratuit

**CONTACT :** 03 21 60 57 86

# Temps fort pour les filières végétales régionales

>>> Les acteurs des filières végétales des Hauts-de-France se sont réunis dans l'hémicycle du Conseil régional, mercredi 9 novembre à Lille : un rendez-vous co-organisé par le Conseil Régional et la Chambre régionale d'Agriculture des Hauts-de-France.

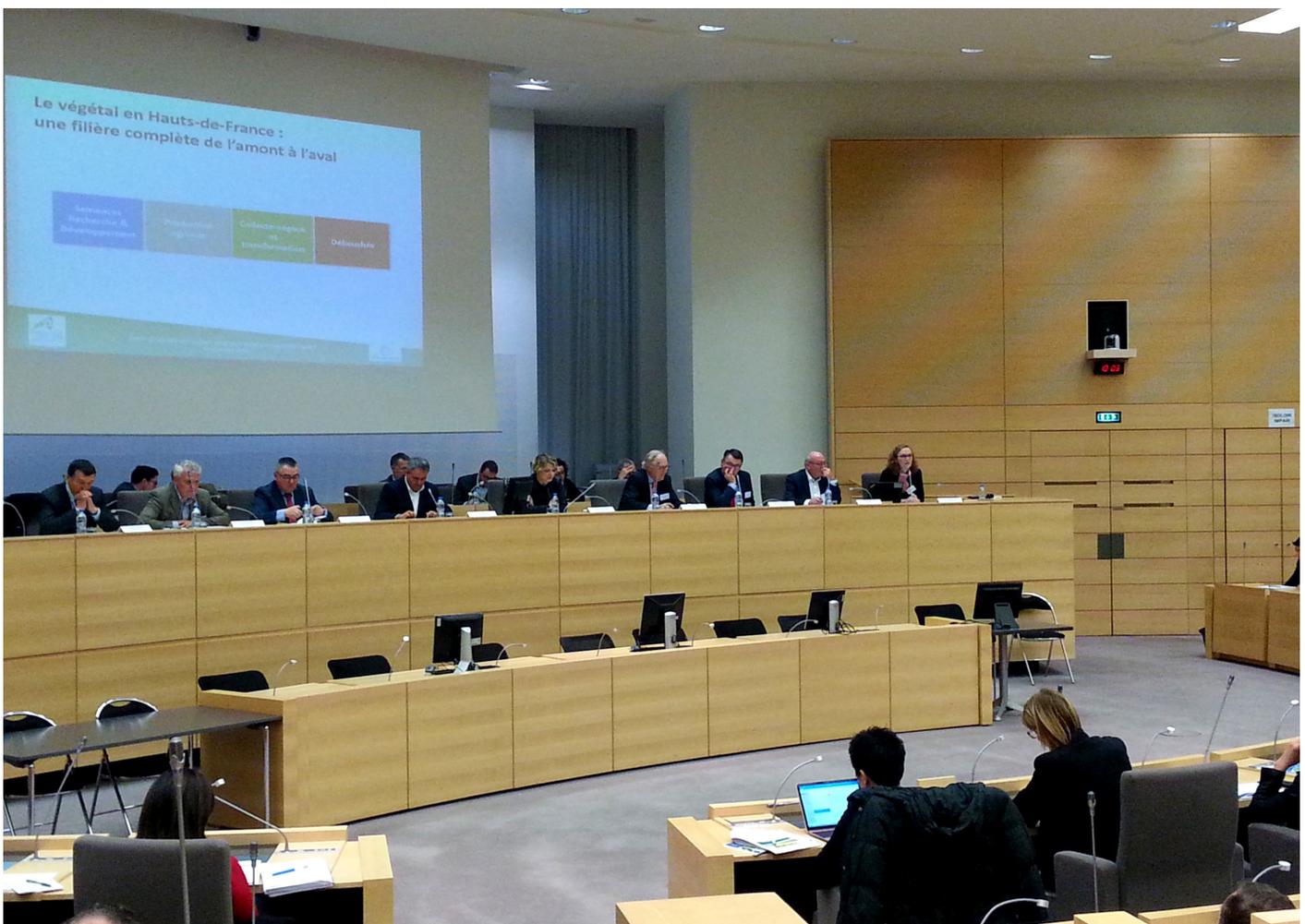
Les Etats généraux des filières végétales ont pour ambition de réunir l'ensemble des acteurs de la région : semenciers, agriculteurs, fournisseurs et collecteurs de l'agriculture, chercheurs, conseillers et accompagnants, élus mais aussi agents de l'Etat et des Territoires... ils étaient près de 200 à participer à cette journée de discussions. A l'instar des Etats généraux de l'élevage, ce rassemblement d'envergure a pour objectif de renforcer le développement économique de la filière végétale régionale, ses valeurs ajoutées et

d'évoquer les actions à mettre en œuvre pour y parvenir. Les filières végétales des Hauts-de-France ne manquent pas d'atouts et la nouvelle entité régionale entend bien les conforter, en poursuivant l'innovation afin de répondre aux nouveaux débouchés et en développant d'autres potentiels.

## Une région leader

Les Hauts-de-France ont développé de nombreuses spécialités dans les filières végétales tant en matière de production que de transformation ou encore de

recherche et innovation. Avec 23 000 exploitations, plus de 80 % des surfaces agricoles et plus de 360 opérateurs en aval, les filières végétales régionales génèrent plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires et concentrent 60 000 emplois, de la production de semences jusqu'à la transformation et le négoce. Région leader dans de nombreuses productions tant au niveau national qu'europpéen, les Hauts-de-France sont particulièrement tournés vers l'international avec plus de 5,5 milliards d'euros d'exportations et la quasi-totalité des



filières régionales sont excédentaires dans leurs échanges.

### Vers une stratégie régionale

Etats des lieux, échanges, tables rondes et ateliers thématiques étaient de mise lors de cette rencontre, afin de travailler collectivement sur une stratégie politique régionale d'avenir. Quatre ateliers ont

permis aux participants d'identifier des pistes d'actions concrètes autour des thématiques suivantes : compétitivité de la filière, qualité des produits, débouchés et commercialisation, formation-recherche et innovation. Véritable enjeu, le maintien de la compétitivité de l'agriculture régionale était au cœur des débats : l'importance du Canal Seine-Nord y a par ailleurs été soulignée. Des actions prioritaires ont été dégagées

à l'issue de ces ateliers, elles seront appliquées dès le premier semestre 2017. Pour donner de la continuité à cette journée, des groupes de travail vont être constitués. La Chambre d'Agriculture, au travers de ses élus et de services, sera fortement associée pour participer à l'écriture de cette feuille de route régionale. ■

## « Trouver les leviers pour continuer à développer nos filières végétales »

**Christian DURLIN, agriculteur à Richebourg et élu à la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais.**

Les Etats généraux ont été l'occasion de rappeler aux collectivités et partenaires l'importance économique des filières végétales dans notre région, en matière d'entreprises, d'exploitations et d'emplois. Le rôle économique a vraiment été au centre du débat. Mais derrière tous ces chiffres et cette richesse qui ont été évoqués, cet événement a permis de rappeler qu'il y a des hommes qui travaillent activement sur l'ensemble du territoire.

L'objectif des échanges menés dans le cadre des ateliers notamment était de trouver les bras de levier pour continuer à développer nos filières végétales autour d'axes majeurs, et de devenir les leaders de demain. Les débouchés se diversifient de plus en plus en alimentaire et non-alimentaire : ce point souligne l'importance de l'enjeu de la recherche et de l'innovation, pour maintenir notre compétitivité. Plus de structuration des filières est également nécessaire. Autour de l'enjeu qualitatif, il faut améliorer ce qui existe déjà, s'appuyer notamment sur les marques régionales, mais aussi développer la qualité filière par filière : des comités stratégiques vont définir les axes prioritaires pour chacune des filières, avec les investissements à faire dans les entreprises.

Le rôle de la Chambre d'Agriculture est d'impulser et de faciliter la synergie entre les agriculteurs, les entreprises et les collectivités. Les Etats généraux ne sont pas seulement une « grand messe », mais un moyen de dégager des pistes de travail concrètes à mettre en œuvre.



## Publication

La Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais a participé activement à la réussite de cette journée, et plus spécifiquement le Service Affaires économiques et Prospective, avec la publication des derniers chiffres clés des filières végétales en région. Retrouvez tous les grands indicateurs économiques (exploitations, productions, emplois, chiffre d'affaires...) des filières végétales détaillés dans le document « écostratégique », à télécharger sur notre site :

[www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr](http://www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr),  
rubrique « Publications ».

L'info économique vous intéresse ? N'hésitez pas à vous abonner à nos études filières et territoires.



# Agriculture et climat, quelles relations ?

>>> La Chambre d'Agriculture et le Conseil Scientifique de l'Environnement, qui collaborent depuis une dizaine d'années, ont organisé une journée d'échanges le 4 novembre, durant laquelle scientifiques, techniciens et agriculteurs ont abordé la question du changement climatique.

Comme la plupart des zones de productions agricoles, le Nord-Pas de Calais est confronté à des modifications des conditions climatiques qui ne sont pas sans effets. Si cette évolution est une réalité qui s'impose à tous, les filières agricoles sont particulièrement concernées : à la fois impactées par les conditions climatiques (accroissement des maladies, des ravageurs, déplacement des périodes de récoltes...), les pratiques agricoles sont elles-mêmes

en partie responsables de ces changements. Concernant la moitié Nord de la France, les modifications climatiques vont dans le sens d'un réchauffement global et d'une augmentation des précipitations à l'horizon 2050.

La profession agricole a conscience des efforts qui doivent être réalisés afin de lutter contre le changement climatique. « Notre patron c'est le climat », a affirmé Bruno ROUSSEL, élu référent Agriculture durable et environnement à la Chambre d'Agriculture. Il a également

spécifié la « nécessaire association des initiatives à une démarche économique, pour que l'agriculture demeure compétitive ».

La prise en compte de la problématique climat se retrouve déjà dans des démarches comme Clim'Agri, outil de diagnostic et de plans d'actions qui vise à estimer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole, à l'échelle des territoires : 8 sont actuellement engagés dans la démarche en Nord-Pas de Calais.

A l'échelle de l'exploitation, d'autres dispositifs existent et apportent ces mêmes évaluations, jusqu'au plan d'amélioration : Dia'terre, outil réalisé en lien avec l'ADEME, et CAP'2ER, outil développé par l'Institut de l'Élevage. Objectifs : identifier les marges de progrès et mettre en place des actions pour améliorer l'empreinte environnementale de l'exploitation, tout en assurant sa pérennité. ■

Pour plus d'informations, contactez le Service Energie au 03 21 60 57 70



**Avec la Chambre d'Agriculture JE ME FORME !**

Près de 200 sessions de formation dans des domaines très diversifiés.

Développez vos compétences, construisez votre avenir !

**Le saviez-vous ?**

Des dispositifs existent pour vous faciliter l'accès à la formation (Vivea, FAFSEA, crédit d'impôt, service de remplacement).  
Information : Martine Noël au 06 31 75 21 04

**Pré-inscrivez-vous !**

Consultez toute notre offre et pré-inscrivez-vous directement sur le site web : [www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr](http://www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr)

Pour recevoir le catalogue 2017, envoyez un mail à [martine.noel@agriculture-npdc.fr](mailto:martine.noel@agriculture-npdc.fr)

**CULTURES**

**AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

**BÂTIMENTS**

**ÉLEVAGE**

**ÉNERGIE**

**TRANSMISSION**

**INSTALLATION**

**AGRONOMIE**

**DIVERSIFICATION**

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE NORD-PAS DE CALAIS

**CENTRE DE FORMATION**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE

# Objectif Terre 0% : en route vers une production éco-responsable

**>>> Dès lors qu'elle sort du champ, la terre devient un problème à gérer pour toute la filière. Pour mieux gérer cette problématique, le Comité Technique Pomme de terre lance dès cette année une large campagne d'information baptisée « Objectif Terre 0% ».**

**E**ntre les parcelles et les exploitations, la terre peut véhiculer différents pathogènes qui impactent directement la qualité, le rendement et la durabilité de la filière. Sur l'exploitation, mélangée aux tubercules malades, fanes ou encore cailloux, elle devient gênante et facilite la repousse de tubercules résiduels et donc l'arrivée du mildiou au printemps suivant.

Dans les lieux de stockage, elle réduit l'efficacité de la ventilation et des solutions anti germinatives. Bref, le producteur a tout à gagner à s'engager dans la démarche éco-responsable visant « à limiter la terre dans ses livraisons et trier ses déchets ».

## 21 leviers pour mieux gérer la terre

« Des leviers existent pour gérer au mieux ses déchets, préserver la qualité des tubercules, et ainsi contribuer à l'amélioration de l'image de la filière pomme de terre. C'est ce que nous avons

voulu rappeler à travers la campagne « Objectif Terre 0% » témoigne Alain DEQUEKER, Président du Comité Technique de la Pomme de terre en Nord-Pas de Calais.

« Bien sûr, on ne rentre pas la terre volontairement sur son exploitation et dans ses bâtiments, les conditions climatiques lors des arrachages y sont pour beaucoup, néanmoins, chaque producteur peut réfléchir à son système pour réduire ses déchets.

A travers cette campagne d'information, nous avons voulu sensibiliser les producteurs à ce problème, et surtout leur apporter des solutions... Et elles sont plus nombreuses, plus qu'on ne le pense ! De l'agronomie, au machinisme, en passant par le choix variétal, tous les détails comptent » précise le Président.

Avec le soutien des conseillers de la Chambre d'Agriculture spécialisés en produc-

tion pommes de terre, plus de 21 leviers ont ainsi été recensés et compilés dans une plaquette. Celle-ci sera largement diffusée lors de rendez-vous techniques et à l'occasion de la journée Qualipom, prévue le 28 juin 2017 à Méricourt.

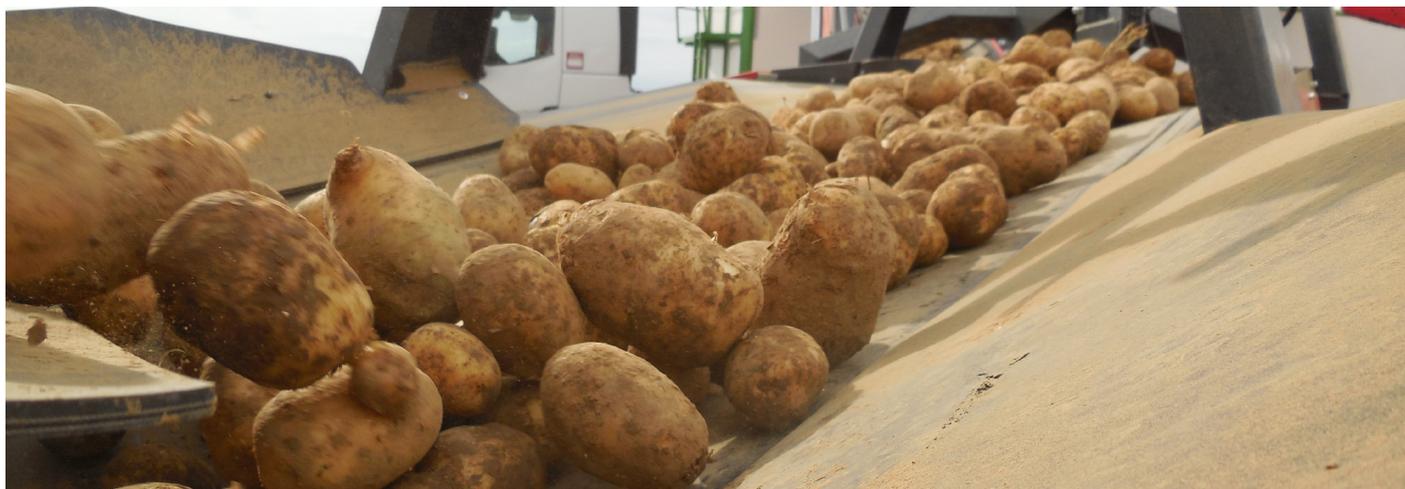
Mais cette dynamique doit aller plus loin et mobiliser tous les acteurs de la filière qui doivent se sentir concernés en véhiculant le message et en proposant eux aussi d'autres solutions.

## Un enjeu important

Chaque année, près de 125 000 hectares de pommes de terre sont implantés en Région Hauts-de-France. Si à chaque hectare récolté on exporte environ 10 tonnes de terre par hectare, ceci représente 1 million de tonnes de terre à gérer, soit l'équivalent d'une file de 600 km de camions. On comprend mieux alors la mobilisation de la profession. « La terre doit rester dans les champs ! En la ramenant sur les parcelles,

le producteur prend le risque de les contaminer avec des pathogènes, des mauvaises herbes résistantes.

Cela est aussi vrai pour le négociant ou l'industriel, là aussi, une fois hors du champ, la terre devient un déchet et ne doit en aucun cas retourner sur les parcelles destinées à la production de pomme de terre. L'élimination de la terre a un réel impact financier pour la filière. En se mobilisant autour d'une meilleure gestion des déchets, les producteurs réaffirment leur engagement en faveur de la qualité et portent l'ambition que notre Région puisse conserver sa place de leader sur le marché ». ■



# GEDA d'Avesnes le Comte : moins d'intrants, c'est possible !

**>>> L'investissement du GEDA d'Avesnes le Comte en faveur de la réduction des intrants ouvre de nouvelles perspectives. Doté d'une solide expérience, ce GEDA fait figure de précurseur en Nord-Pas de Calais et offre aux plus sceptiques de bonnes raisons de s'engager dans cette voie.**

« **A**vec les conditions climatiques particulières de cette année, le choix de réduire ses intrants ne s'imposait d'emblée. Pourtant, ceux qui en céréales ont pu diminuer leur dépendance aux produits phytosanitaires, par la mise en place de leviers agronomiques, s'en sortent bien et prouvent ainsi que c'est possible ! » analyse Jean-Paul HEMERY, trésorier et membre du groupe de développement d'Avesnes. La baisse du recours aux phytos nécessite certes une remise en cause de certaines pratiques mais elle se solde bien souvent par des gains économiques ou, du moins, aucune perte de revenu. « En agissant sur la date de semis, le choix des variétés ou la rotation, il est tout à fait possible dans certaines situations de faire l'impasse sur le régulateur de crois-

sance, c'est quelque chose que nous avons pu vérifier lors de nos investigations réalisées à l'échelle de l'exploitation » poursuit Jean-Paul HEMERY. Véritable laboratoire au service des agriculteurs, le GEDA a récolté de nombreuses références. Initiées dans le cadre de programmes tels que les MAE ou PEA (Programme Eau et Agriculture), les expérimentations offrent aujourd'hui le recul nécessaire et indispensable pour réduire ses intrants sans mauvaises surprises. Pour Aurélien HONORE, conseiller en productions végétales à la Chambre d'Agriculture, « pouvoir s'appuyer sur des agriculteurs référents qui ont appliqué cette technique depuis plusieurs années avec succès est une vraie chance. C'est la preuve de la réussite possible à grande échelle de ce type de technique ».

## En état de veille permanent

« Quand deux agriculteurs se rencontrent, ils parlent de quintaux à l'hectare. La référence reste pour beaucoup le rendement et non le résultat économique. La comparaison est avant tout technique. Pour aller plus loin, il faut comparer la marge, identifier le coût des intrants et passages sans oublier la qualité », conseille le technicien. Dès le mois de décembre, les programmes sont réfléchis à l'occasion de la réunion protection des cultures, et leur rentabilité économique mesurée en mars de l'année suivante lors de la réunion GTE (Gestion Technico-Economique). « Il n'existe pas de concurrence entre agriculteurs. Tous, nous partageons l'objectif de réduire nos IFT (Indice de Fréquence de Traitement) pour respecter davantage le sol, l'eau et notre santé » précise Jean-Paul HEMERY. Le retrait du marché de nombreux produits, l'intensification des restrictions

Progressez en toute autonomie avec les Groupes d'Etudes et de Développement Agricole (GEDA).

Derrière le sigle GEDA se cachent des hommes et des femmes qui s'investissent pour leur avenir. Expérimenter, innover, partager, créer et transmettre : des verbes qui résument bien l'activité des Groupes.

Contact : 03 20 88 67 00

et la pression de la société poussent les agriculteurs à réduire leur dépendance aux phytos. « Nous devons saisir toutes les opportunités nous permettant de tester de nouvelles pratiques. En maïs par exemple, biner dans le rang permet de diminuer par 3 la quantité d'herbicide ! Les agriculteurs qui auront anticipé seront plus forts, mieux armés et plus à même à sécuriser financièrement leur exploitation », prévient l'agriculteur. Toujours à l'affût de nouvelles innovations, le GEDA a décidé de poursuivre ses expérimentations « nous voulons valider la faisabilité technique de nos systèmes de culture économes en intrants et perfectionner nos connaissances pour que cela puisse profiter au plus grand nombre ». ■

**GEDA d'Avesnes le Comte : 03 21 73 10 18**



## Un GEDA, au cœur de l'innovation

Créé en 1983, le GEDA d'Avesnes le Comte réalise des actions collectives à travers des services de proximité et regroupe aujourd'hui 110 agriculteurs. Les échanges d'expériences entre pairs et les rencontres techniques régulières ont permis aux adhérents de développer une réelle technicité et d'intégrer de nouveaux outils et méthodes visant un meilleur résultat économique et environnemental. Le dernier projet en date « Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires », retenu par l'Agence de l'eau, permettra là encore d'élargir le champ des connaissances et d'explorer de nouvelles pistes techniques.